

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09/10/2021

Association : Amicale des boulistes du front de mer  
Adresse : Rue Paul Isoir 34300 Grau d'Agde

Le samedi 09 octobre 2021, à 15H00 à l'enclos du Pré du Curé au Grau d'Agde, les membres de l'association des boulistes du front de mer se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président Jannot D'ISERGNIA .

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée est présidée par le président de l'association Jannot D'Isergnia. Il est assisté de Mme Marilyne MAURICE secrétaire de l'association. Mr Frédéric MAIRE, réviseur aux comptes était présent.

Afin de pouvoir débiter l'assemblée générale il faut au comptage 154 signatures (avec procurations) sur 307 membres à jour de cotisation. Après comptage 125 présents et 79 procurations. Au total 204 votants , le quorum étant de 154 l'assemblée peut commencer.

Vote : à l'unanimité l'assemblée débute

1- Le Président ouvre la séance à 15H45 et fait approuver le dernier PV de l'AG du 19 septembre 2020  
Il est approuvé à l'unanimité.

2- Il fait son rapport d'activité, souligne que son mandat était très court car il n'est président que depuis le 11 septembre 2021. Il rappelle toutes les actions menées par l'équipe en les remerciant pour le travail effectué . Il apporte quelques explications :

- L'ABFM est une simple amicale
- Suite au Covid les activités ont été fortement réduites. Pour compenser ce manque, de beaux paniers pour Noël ont été offerts à chaque membre.
- Pour la reprise de l'après covid les concours à 2€ ont repris
- Maintien des concours à la mêlée afin de supprimer les gros bras
- suppression des apéritifs à cause des abus, ce qui a permis d'augmenter la qualité des colis du 1<sup>er</sup> au 10eme (au lieu du 5ème)

Il insiste surtout pour remercier les personnes qui de prêt ou de loin ont aidé à la bonne marche de l'amicale ainsi que le bon déroulement de toutes ces manifestations sportives.

Le président Jannot D'ISERGNIA continue en donnant quelques explications pour les élections.

Selon les statuts, le vote doit être nominatif avec un tiers de sortant. Mais au vu des circonstances **EXCEPTIONNELLES** (démission du bureau dans sa totalité) le président de l'ABFM propose un vote par liste. Cette demande est surtout faite pour éviter tout problème et pour le bon déroulement de cette assemblée générale, il y va du bon sens de chacun d'entre nous.

Pour cette demande qui reste à caractère exceptionnelle et avec l'accord des personnes sur les listes un vote par liste vous est demandé

### **- Vote à l'unanimité**

Présentation des listes et des projets

Présentation de la liste B

Jean GIMENEZ, MARQUE Florence, MASSE Gérard, LE GLATIN Claude, GIBERT Dominique, COSTOSSEQUE Chantal, VERDIE Alain, GILBERT Anne-Marie, DUPRE Dominique, ALBERT Charly

Présentation de la liste A

Martine HAHN, Mary MAURICE, Riet OTTAVI, Christine JULES, François OTTAVI, Guy MAURICE, Jean Claude BONTEMPS, Jean Philippe FOURRIER, Fabrice REGIN

3- Présentation du budget par la trésorière

Rapport financier :

Compte courant	8287,63€
Argent liquide	131,50€
Compte livret A	35000,00€

Total avoir A.B.F.M 43419,13€

Après la présentation Mr Frédéric MAIRE réviseur prend la parole.

Il certifie que le bilan de l'exercice de septembre 2020 à octobre 2021 est conforme à la réalité.

La trésorière demande le « quitus » à l'assemblée pour son bilan financier

VOTE:

L'approbation du budget est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Le président passe aux élections :

Le vote secret à été demandé :

Il est procédé au dépouillement

Résultats : 129 liste A  
70 liste B  
blanc : 3  
annulé : 2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h20

A Grau d'Agde, le 11 octobre 2021

Le président

La Secrétaire

Jannot D'ISERGNIA

Mary MAURICE